



Belvaux/Sanem, le 22 juillet 2026

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été présentée en vue d'obtenir une autorisation :

Demandeur : **BKS Sàrl**
Objet : **Installations de production de froid – Section B de Mondercange – Commune : Mondercange**
Classe : **3**
N° Dossier : **3/26/0135**

La soussignée, Bourgmestre de la Commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché du **22 juillet 2026 au 31 août 2026 inclus**.

Le dossier en question est à la disposition du public au service écologique de la Commune de Sanem.

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

La secrétaire
Pour la secrétaire empêchée,
la secrétaire adjointe
Tamara Duschène

Manon Greven



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
la bourgmestre,

Simone Asselborn-Bintz